

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES

149 délégués titulaires et autant de suppléants, désignés parmi les élus des communes adhérentes, composent le comité syndical. Il s'agit de l'instance au sein de laquelle sont prises toutes les décisions concernant la collectivité. Il définit la politique du syndicat, vote le budget et décide des travaux à mettre en oeuvre. Les délégués ont pour mission de relayer les décisions du SICTOM auprès des habitants de leur commune.

Le Bureau est composé de 14 élus : 1 Président, 4 Vice-Président(e)s, 10 membres. Par ailleurs, des commissions et plusieurs groupes de travail sont formés pour préparer le travail du bureau et du Conseil Syndical.

Le SICTOM Sud-Allier est enfin représenté au sein de diverses instances telles que la Société Publique Locale Allier Tri, pilote du Groupement d'Autorités Concédantes pour le projet de modernisation de l'Unité de Valorisation Énergétique de Bayet, la Commission de Suivi de Site de l'écosite de Bayet, l'association AMORCE...

1. Le Bureau

L'EXÉCUTIF



André BIDAUD
Président
Maire de CHANTELLE



Isabelle GARDIEN
Vice-Présidente Finances
Adjointe
ST POURCAIN/SIOULE



Frédéric DUPONT
Vice-Président Travaux,
déchèteries
Adjoint
ST GERMAIN
DES FOSSES



Sophie SOARÈS,
Vice-Présidente
Personnel
Adjointe
CREUZIER LE VIEUX



Mathieu FONTAINE,
Vice-Président
Optimisation tri,
biodéchets
Adjoint EBREUIL

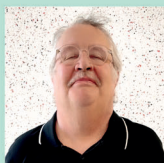
LES MEMBRES DU BUREAU



Frédéric ALLEAUME
MEILLARD



Philippe CLUZEL
LOUCHY-MONTFAND



Philippe COSSART
ST DIDIER LA FORET



Christian FILLIATREAU
ST HILAIRE



Blandine LAURAND
LAPRUGNE



Michel MAITRE
RONGÈRES



Noël PLANE
GANNAT



Henri PUJOS
SORBIER



Séverine ROYET
FLEURIEL



Delphine THÉVENOUX
BARRAIS-BUSSOLLES